

**PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL DE FACULTÉ
du 18 septembre 2017
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

Étaient présents : Mme Sandrine Caron ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Anne Etienney de Sainte Marie ; M. Jean-René Garcia ; Mme Dominique Hiebel ; M. Guilhem Julia ; Mme Dominique Kimmerlin ; M. Franck Laffaille ; M. Damien Mannarino ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Angélique Nikoué ; M. Antoine Pécoud ; Mme Céline Ruet ; Mme Muriel Tapie-Grime ; Mme Maëva Tisserand.

Étaient représentés : Mme Claudine Moutardier ; Mme Anne Penneau ; M. Charles Reiplinger.

Invitées permanentes : Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

Ordre du jour :

1. Informations diverses ;
2. Vote de l'honorariat en faveur de Monsieur le Doyen Didier Guével ;
3. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 26 juin 2017 ;
4. Présentation de l'équipe décanale ;
5. Élection de responsables de formation ;
6. Toilettage et vote des règlements des M2 2017/18 ;
7. Rapport d'étape sur la convention avec l'IRTS (audition de M.Dauchy) ;
8. Modification des heures d'anglais ;
9. Questions diverses.

Madame le Doyen Anne Fauchon ouvre la séance à 10 h.

1) **Informations diverses**

Les informations diverses sont communiquées aux membres du conseil :

- Présentation de Madame Sandrine Seygnerole, Assistante de Direction, invitée permanente aux membres du Conseil ;
- Démission au conseil d'UFR de Monsieur le Doyen Didier Guével ;
- Travaux finis ou en cours de finition : remplacement du sol du Centre Fédéral de Recherche en Droit ; mise aux normes de sécurité incendie (test à faire ; un nouveau responsable à la sécurité incendie arrive mi-novembre avec la certification *ad hoc*, en attendant un externe est recruté pour assurer l'intérim) ; commande de la fin du badgeage des bureaux des enseignants-chercheurs ;
- Ouverture de la nouvelle Bibliothèque Universitaire le 25 septembre ;
- Nouvelle organisation pédagogique ;
- Création d'un trombinoscope + coordonnées des enseignants ;
- Mise en place d'une journée commune pour tous les jurys de licence et M1 lors de l'arrêt de la liste des jurys : L1 et L2 le matin, déjeuner commun, L3 et M1 l'après-midi ;
- Communication de quelques dates à retenir : remise des diplômes jeudi 19 octobre à 15h ; la journée « portes ouvertes » samedi 10 mars 2018 ;
- Augmentation des effectifs en 1^{ère} année. D'après les derniers chiffres : 1 526 au total ; 576 primo-arrivants (558 l'année dernière à la même date) ; + 50 en droit par rapport à l'an dernier (298 confirmations d'inscription de primo-arrivants pour 315 places sans compter donc les redoublants) ;

- Élargissement du nombre de bénéficiaires au projet Voltaire : actuellement inscription obligatoire pour les étudiants de Licence 1 ayant une note inférieure à la moyenne à un test ; un élargissement est instauré pour les étudiants des autres années sur la base du volontariat Discussion à mener avec les autres composantes de l'Université afin de mutualiser les coûts et de bénéficier d'une réduction du montant facturé.

- Présence médicale à l'université

Pour les étudiants : une infirmière est en cours de recrutement ; une procédure d'urgence est en cours d'élaboration (personnel et étudiants). Un médecin pour les étudiants, présent deux jours et demi par semaine, est affecté en priorité aux étudiants handicapés. L'autre part en congé de maternité le 2 octobre.

Pas de médecin à ce jour pour les personnels. Absence liée aux difficultés de recrutement.

- Fusion : abandon du projet de fusion P3/P5/P7. Les établissements membres de la COMUE USPC travaillent sur projet alternatif à présenter au jury IDEX : une université-cible, autour de l'Institut d'Études Politiques de Paris, de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IGPT), et des universités Paris Diderot et Paris Descartes.

Les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris 13, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), et l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), contribueraient à cet ensemble (P13 serait plus particulièrement aux côtés de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3) ;

- Informations en provenance du ministère : suppression de la procédure APB ; maintien de la sélection M1/M2 master droit ; création de groupes de travail sur l'admission et la réussite à l'université ; instauration d'un plan de vie étudiante (logements, santé...).

2) Vote de l'honorariat en faveur de Monsieur le Doyen Didier Guével

Les membres du conseil se prononcent sur la proposition de l'honorariat en faveur de Monsieur le Doyen Didier Guével.

Vote favorable à l'unanimité

3) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 26 juin 2017

Les membres du conseil de la Faculté se prononcent sur le procès-verbal du conseil du 26 juin 2017. Une modification sera faite au PV : présence de Madame Kimmerlin.

Vote favorable à l'unanimité

4) Présentation de l'équipe décanale

Madame Fauchon présente les membres de l'équipe décanale :

- Madame Muriel Tapie-Grime, assesseure à la Pédagogie
- Monsieur Jean-René Garcia, vice-doyen aux Relations internationales et Institutionnelles
- Monsieur Antoine Pécoud et Monsieur Guilhem Julia, vice-doyens à la Recherche
- Madame Anne-Cécile Martin et Monsieur Cyril Grimaldi, vice-doyens aux Entreprises et à la Communication.

Il est précisé que pour les cas de binômes, la PRP prévue sera partagée.

Vote favorable à l'unanimité

5) Élection des responsables de formation

Les membres du conseil se prononcent sur les candidatures aux fonctions de responsables de formations.

Licence droit

Licence 1 : Mme Valérie Depadt

Licence 2 : Mme Dominique Hiébel

Licence 3 : M. Julien Cazala

Directrice de la mention : Mme Dominique Hiébel

Licence AES

Licence 2 : Mmes Marie Loison-Leruste et urelle Levasseur

Licence 3 APS et ET : M. Xavier Dauchy

Co-direction Double-Licence Droit Économie : Mme Séverine Leroyer

Co-direction Mention Master Droit : M. Thomas Legueut

Co-direction M2 Management du logement et de l'habitat social : M. Luc-Michel Nivôse

Co-direction M2 ACIPE : Mme Geetha Ganapaty et M. Mehrdad Vahabi.

Vote favorable à la majorité, une abstention.

6) Toilettage et vote des règlements des Master 2 2017/2018

Les membres du conseil se prononcent sur les modalités de contrôle des connaissances des Master 2.

Pour une question de calendrier, les règlements ont d'abord été présentés à la CFVU du 14 septembre. Des propositions de modifications ont été faites concernant le M2 RSE. Le responsable de ce master étant d'accord sur ces modifications, les membres du conseil se prononcent sur une version amendée du règlement, ainsi que sur les autres règlements de M2.

Vote favorable à l'unanimité.

7) Rapport d'étape sur la convention avec l'IRTS (audition de M.Dauchy) :

Monsieur Xavier Dauchy présente au membres du Conseil un rapport d'étape sur la convention de Licence avec l'IRTS (sites de Montrouge et de Neuilly-sur-Marne) qui après une première année commune, propose 3 parcours, dont celui d'AES.

Les difficultés avec ce partenaire, notamment sur le plan pédagogique, font réagir les membres du Conseil. Le débat qui s'ouvre fait apparaître des réactions communes négatives sur la poursuite du partenariat, compte tenu notamment de la très grande difficulté à faire respecter les prérogatives pédagogiques de notre UFR.

Madame le doyen conclut en souhaitant qu'une réflexion soit lancée sur la viabilité du partenariat et propose de remettre à l'ordre du jour cette question du conseil du 9 octobre.

Pas de vote sur ce point.

8) Modification des heures d'anglais de certains Masters

Les membres du Conseil se prononcent sur la proposition de faire passer en CM tous les enseignements d'anglais des Masters de la mention Science Politique et du Master 2 de la spécialité « Droit social des entreprises », comme cela est le cas dans tous les autres Masters de l'UFR DSPS.

	Heures maquette	2016-17	2017-18
M1 REI anglais	15h x 2 Semestres	TD	CM
M1 REI espagnol	15h x 2 Semestres	TD	CM
M1 PAP anglais	Semestre 1: 15h Semestre 2 : 13h30	TD	CM
M1 PAP espagnol	Semestre 1 : 15h Semestre 2 : 13h30	TD	CM
M2 CEPP anglais	21h	TD	CM
M2 CCT anglais	15h	TD	CM
M2 DROIT SOCIAL anglais	15h x 2 Semestres	auto-formation en labo de langues	CM

Vote favorable à l'unanimité

9) Questions diverses

Madame Ruet souhaiterait que l'on puisse moduler l'attribution des PRP pour les enseignants en charge d'au moins 5 mémoires et/ou rapports de stage.

Compte tenu du fait que le nombre d'heures minimum est de 14h, il est, en l'état actuel, impossible d'accorder une PRP pour moins de 4 mémoires.

Il est proposé de se renseigner sur la possibilité de l'instauration de PRP comprenant un nombre d'heures inférieur et d'étudier l'impact pécuniaire d'une telle création.

Madame le doyen introduit le sujet des relations que pourraient entretenir l'UFR avec les éditeurs. Une proposition a été faite à l'UFR, par la maison d'édition Dalloz, sur la possibilité d'organiser en 2018 une journée des éditeurs (y compris des éditeurs concurrents de Dalloz) qui permettrait de rapprocher les étudiants des ouvrages (aucune librairie ne se situe près du campus).

Compte tenu de ce que l'opération se traduirait par des ventes sur place, il est convenu de se rapprocher des services centraux pour examiner dans quelle mesure et sous quelles conditions elle serait envisageable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.